



# GUIDE DE LA E-PLATEFORME

GUIDE DE PRISE EN MAIN DE LA PLATEFORME | V.22/10/2021

## Contenu du document

- Inscription
- Connexion
- Remplissage de la fiche « Etablissement »
- Enregistrement des spécialités et services
- Accès aux applications de surveillance et de prévention

# Table des matières

Accès à l'outil.....	3
Inscription .....	3
Connexion à la plateforme .....	6
Description de l'interface et fonctionnement.....	8
Aide.....	10
A propos.....	11

# Accès à l'outil

Pour accéder à la plateforme, il est impératif :

- De disposer d'un ordinateur connecté à l'internet ;
- D'utiliser un navigateur internet récent tel que Google Chrome (recommandé) ou Mozilla Firefox.

**L'utilisation d'Internet Explorer est fortement déconseillée.**



L'application est disponible à cette adresse via votre navigateur internet :

<https://spicmi.fr/>



## Inscription

### **Vous vous êtes inscrit avant l'ouverture de la plateforme ?**

Pour les référents inscrits avant l'ouverture de la plateforme, une réinscription n'est pas nécessaire. A l'ouverture, chaque référent déjà inscrit va recevoir un lien où il devra renseigner son adresse email (celle indiquée lors de l'inscription) afin de recevoir son mot de passe de connexion à la plateforme.

### **Vous n'êtes pas encore inscrit au programme Spicmi ?**

Pour utiliser la plateforme une inscription est nécessaire. Une fois l'inscription au programme Spicmi réalisée, vous recevrez vos identifiants de connexion pour votre établissement.

Lorsque vous entrez dans la plateforme, par défaut vous allez arriver sur la page de présentation. Pour commencer l'inscription de votre établissement, cliquez sur le bouton « **Inscrire votre établissement** ».



**1** - Cliquez ici pour ouvrir le formulaire d'inscription

**Dans un premier temps, vous devez sélectionner votre établissement dans la partie « INFORMATION DE L'ETABLISSEMENT » au niveau du menu déroulant :**

- **Nom de l'établissement :** La recherche d'un ES peut se faire par nom, ville, CP ou numéro FINESS géographique. Si vous ne trouvez pas votre établissement, contactez le CPias Ile-de-France (spicmi.contact@aphp.fr)

Si l'établissement a déjà été inscrit, il ne sera pas possible de l'inscrire de nouveau.

Si le référent est référent de plusieurs établissements, nous vous invitons à contacter le Cpias IDF.

**Dans un deuxième temps, vous devez saisir les coordonnées du référent du programme Spicmi :**

- **Nom, Prénom, Adresse email et numéro de téléphone** de la personne qui va recevoir les identifiants de connexion à la plateforme.

**Dans un troisième temps :**

Lorsque tous les champs ont été complétés, cliquez sur le bouton « INSCRIRE L'ETABLISSEMENT ». Suite à cette action, un email contenant le mot de passe (généralisé automatiquement) de connexion de l'établissement va être envoyé au référent.

**Si d'ici 10 minutes vous n'avez toujours pas reçu votre mot de passe, pensez à vérifier vos courriers indésirables. Sinon contactez le CPias Ile-de-France (spicmi.contact@aphp.fr).**

**Important** Le référent de l'application doit être choisi avec soin : il s'agit de la personne qui aura accès à la plateforme et qui recevra des informations par mail concernant le programme Spicmi (interlocuteur principal). Il peut s'agir d'un pilote interne de la démarche d'évaluation ou de toute autre personne du centre en lien avec le ou les pilotes. En cas de changement de référent informatique, il est très important de nous le signaler par courriel à l'adresse suivante : spicmi.contact@aphp.fr.

The image shows a registration form for the Spicmi program, divided into two main sections. The first section, titled 'INFORMATIONS DE L'ETABLISSEMENT', contains a search dropdown menu for the establishment name. The second section, titled 'COORDONNÉES DU RÉFÉRENT DU PROGRAMME', contains input fields for the name, first name, email address, and phone number (10 digits). A blue button labeled 'INSCRIRE L'ETABLISSEMENT' is located at the bottom of the form. Three dashed blue boxes with arrows point to specific elements: '1 - Sélectionnez votre établissement' points to the search dropdown; '2 - Entrez les informations du référent du programme' points to the first name input field; and '3 - Validez l'inscription en cliquant sur le bouton' points to the registration button. At the bottom of the page, there is a link: 'Vous avez déjà un compte ? Connectez-vous'.

Une fois la validation effectuée, l'écran suivant apparaît :

😊 Merci pour votre participation, l'inscription de votre établissement au programme Spicmi a été validée !

Un email contenant vos identifiants de connexion à la plateforme a été envoyé. Vous pourrez alors accéder aux outils de surveillance et de prévention.

Pour toutes questions ou problèmes éventuels, vous pouvez contacter le CPias Ile-de-France : [spicmi.contact@aphp.fr](mailto:spicmi.contact@aphp.fr)

RETOUR À LA PAGE D'ACCUEIL



# Connexion à la plateforme

Sur la page de présentation, cliquez sur le bouton « **SE CONNECTER** », puis renseignez les différents champs du formulaire (adresse email et mot de passe).

Une fois les identifiants renseignés, cliquez sur le bouton « **Connexion** » pour vous connecter à la plateforme. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le réinitialiser en cliquant sur le bouton « **mot de passe oublié** » disponible en bas du formulaire de connexion.



1 - Cliquez sur le bouton « SE CONNECTER »



Lorsque vous êtes connecté, si vous n'avez pas encore envoyé la charte d'engagement de votre établissement, le message ci-dessous sera affiché. Si votre charte nous a été envoyée et vous constatez que ce message persiste, contactez le CPias IDF (spicmi.contact@aphp.fr).



Lors de la « première connexion » de votre établissement et pour chaque année, il faudra compléter un formulaire qui va nous permettre de mieux connaître votre structure.

Une fois ce formulaire complété, cliquez sur le bouton pour être redirigé vers la page d'accueil de la plateforme.

🗨️ Pour mieux connaître votre établissement, merci de compléter le formulaire ci-dessous :

1 - Les spécialités chirurgicales suivantes sont présentes dans votre établissement (plusieurs réponses possibles) :

- Neurochirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie traumatologique (hors maxillo-faciale)
- Chirurgie maxillo-faciale
- Chirurgie ophtalmologique
- Chirurgie ORL
- Chirurgie stomatologique
- Chirurgie bariatrique
- Chirurgie digestive/viscérale →  Chirurgie hépato-biliaire  Chirurgie colorectale
- Chirurgie urologique
- Obstétrique
- Chirurgie gynécologique →  Chirurgie mammaire
- Chirurgie thoracique
- Chirurgie cardiaque →  Chirurgie coronaire  Chirurgie valvulaire
- Chirurgie vasculaire

2 - Votre établissement pratique également (plusieurs réponses possibles) :

- Chirurgie pédiatrique ou infantile
- Chirurgie du cancer
- Chirurgie plastique à visée reconstructrice/réparatrice
- Chirurgie plastique à visée esthétique
- Transplantations/greffes

3 - Lors de la prise en charge ambulatoire, les actes chirurgicaux sont réalisés (plusieurs réponses possibles) :

- dans un bloc dédié (UCA, ...)
- dans un bloc conventionnel

4 - Prises en charge spécifiques mises en place dans votre établissement (plusieurs réponses possibles) :

- RAAC (réhabilitation/récupération améliorée après chirurgie)
- UPOG (unité péri-opératoire gériatrique)

5 - Les secteurs suivants de médecine interventionnelle sont présents dans votre établissement (plusieurs réponses possibles) :

- Cardiologie interventionnelle →  Rythmologie interventionnelle
- Neuroradiologie interventionnelle
- Radiologie interventionnelle autre (hors cardio et neuroradiologie)
- Endoscopie interventionnelle

6 - Sur quel(s) référentiel(s) repose votre protocole « Etablissement » (plusieurs réponses possibles) :

Pour l'antibioprophylaxie :

- RFE SFAR 2010
- RFE SFAR 2018
- pas de protocole actuellement

Pour la préparation cutanée de l'opéré (plusieurs réponses possibles) :

- SF2H 2004 (conférence de consensus)
- SF2H 2013 (mise à jour de la conférence de consensus)
- SF2H 2016 (antisepsie peau saine actes invasifs adultes)
- pas de protocole actuellement

VALIDER LE FORMULAIRE ET ACCÉDER À LA PLATEFORME

Cliquez ici pour valider le formulaire

# Description de l'interface et fonctionnement

- (1) **Premièrement** vous devez sélectionner l'année concernée (2020, 2021...) ainsi que votre établissement.
- (2) **Deuxièmement** vous aurez à inscrire les spécialités chirurgicales (de votre établissement) **participant au programme Spicmi** (surveillance et/ou prévention). Pour cela, cliquez sur le bouton vert « Ajouter une nouvelle spécialité ». Il sera possible d'en ajouter au fur et à mesure de leur implication (si possible au début de chaque année).
- (3) Une fois les spécialités et services inscrits, vous pouvez cliquer sur le bouton « ACCÉDER AUX OUTILS » pour accéder aux outils du volet surveillance ou prévention.

The screenshot shows the main interface of the 'E-plateforme' with two main sections: 'Surveillance' (blue) and 'Prévention' (red). Each section has an 'ACCÉDER AUX OUTILS' button. Below these is a 'Mon établissement' section with fields for city, name, and registration date, and a 'PARTICIPATIONS SOUHAITÉES' section with checkboxes for surveillance and prevention for years 2020, 2021, and 2022. A table lists 'Spécialités chirurgicales de l'établissement' with columns for specialty, name, registration date, and an 'Action' button to modify the specialty. At the bottom, there is a button to 'AJOUTER UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ'.

Annotations on the screenshot:

- 1 Sélection de l'année et de l'établissement**: Points to the year selection dropdown and the establishment selection field.
- 3 Accéder au volet Surveillance**: Points to the 'ACCÉDER AUX OUTILS' button in the Surveillance section.
- 3 Accéder au volet Prévention**: Points to the 'ACCÉDER AUX OUTILS' button in the Prévention section.
- Formulaire de participation**: Points to the 'PARTICIPATIONS SOUHAITÉES' section.
- Archives des rapports de votre ES**: Points to the 'VOS RAPPORTS DE LA SURVEILLANCE' and 'VOS RAPPORTS DE LA PRÉVENTION' links.
- 2 - Ajouter une spécialité chirurgicale**: Points to the 'AJOUTER UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ' button.

**Ajouter une spécialité chirurgicale** ✕

Nom (Secteur/Bloc/Service/Etage)

Spécialité chirurgicale



## → A propos du formulaire de participation

Mon établissement :

- Ville :
- Nom du référent :
- Date d'inscription : 28/07/2021

PARTICIPATIONS SOUHAITÉES (modifiables tout au long de l'année) :

Programme 2020 →	<input type="checkbox"/> Surveillance	<input type="checkbox"/> Prévention
Programme 2021 →	<input type="checkbox"/> Surveillance	<input type="checkbox"/> Prévention
Programme 2022 →	<input type="checkbox"/> Surveillance	<input type="checkbox"/> Prévention

Chaque année, et si possible pour les années suivantes, vous êtes invités à nous faire part de votre position vis-à-vis d'une participation prévue à la surveillance et/ou la prévention. Il ne s'agit pas d'un engagement ferme de votre part mais d'une indication qui peut nous être utile pour la gestion du programme Spicmi.

## → A propos de l'enregistrement des spécialités et des services participants au programme Spicmi

Ajouter une spécialité chirurgicale

Nom (Secteur/Bloc/Service/Etage) exemple : étage 1

Spécialité chirurgicale -

ANNULER VALIDER

Dans le cadre de la participation aux actions de prévention, l'analyse des résultats pourra être fournie selon deux modes :

- Par spécialité
- Par secteur/bloc/service ou étage selon l'organisation de l'établissement

C'est pourquoi nous vous proposons d'enregistrer les différents secteurs d'activité chirurgicale avec la ou les spécialités correspondantes.

**Cas le plus simple** : un secteur ou un bloc à une seule spécialité :

Nom : bloc orthopédie      Spécialité : orthopédie      Valider

**Cas d'un bloc polyvalent avec des salles pour 4 spécialités** : digestif, urologie, gynécologie, ORL

Vous aurez à enregistrer le nom du bloc autant de fois qu'il y a de spécialités

Nom : bloc polyvalent      Spécialité : digestif      Valider

Nom : bloc polyvalent      Spécialité : urologie      Valider

Nom : bloc polyvalent      Spécialité : gynécologie      Valider

Nom : bloc polyvalent      Spécialité : ORL      Valider

→ Ceci vous permettra de faire un rapport général pour le bloc polyvalent et un rapport par spécialité.

Cas d'une spécialité présente dans plusieurs secteurs de l'établissement : digestif commun au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages en plus d'autres spécialités

Nom : étage 1      Spécialité : digestif      Valider

Nom : étage 1      Spécialité : urologie      Valider

Nom : étage 2      Spécialité : digestif      Valider

Nom : étage 2      Spécialité : stomatologie      Valider

→ Ceci vous permettra de faire un rapport par étage et un rapport ciblé sur la spécialité digestive (étages 1 + 2)

## Aide

Si vous rencontrez un problème particulier, ou souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez contacter le CPias Ile-de-France :

**Accueil standard CPias** : 01 40 27 42 00

➔ **Pour des questions sur la plateforme informatique** (inscription, connexion, problèmes techniques...)

**Support informatique** : MINTE Bafodé : (bafode.minte@aphp.fr)

➔ **Pour des questions sur le programme Spicmi** (organisation, exploitation des résultats) :

**Surveillance** : NKOUMAZOK Béatrice (spicmi.contact@aphp.fr)

**Prévention** : VERJAT TRANNOY Delphine (spicmi.contact@aphp.fr)

**Dans vos messages mail, pensez à indiquer le numéro de téléphone où il sera possible de vous rappeler.**



## A propos

Elaboration de la plateforme et rédaction du manuel informatique : Bafodé Minte

Appui, test et relecture : Pascal Astagneau, Delphine Verjat-Trannoy, Isabelle Arnaud, Karin Lebascle, Béatrice Nkoumazok, Katiuska Miliani Lugo Ascanio, Sara Villeneuve

Etablissements testeurs : nous remercions les établissements qui ont accepté de tester la plateforme :

- GH SAINT JOSEPH - PARIS
- CLCC INSTITUT GUSTAVE ROUSSY - VILLEJUIF
- CH CHARTRES LOUIS PASTEUR-LE COUDRAY - LE COUDRAY
- CH RENE DUBOS - PONTOISE
- POLYCLINIQUE DU BEAUJOLAIS - ARNAS
- GCS GHICL CLINIQUE STE MARIE - CAMBRAI
- CHU EST PARISIEN SITE TROUSSEAU APH - PARIS
- MATERNITE CATHOLIQUE PROVENCE L'ETOILE - AIX EN PROVENCE